



Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-troisième réunion
Addis-Abeba, 12-14 mars 2025

Point 6 h) de l'ordre du jour provisoire*

Questions statutaires : Programme d'action de Doha en faveur
des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis
dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique

Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés : rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des domaines prioritaires en Afrique

I. Introduction

1. Le Programme d'action de Doha en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2022-2031 ouvre une nouvelle ère d'engagements revitalisés et réaffirmés entre ces pays et leurs partenaires de développement. Il mobilise le secteur privé, la société civile et les gouvernements à tous les niveaux. Le Programme a été élaboré sur la base des grands objectifs suivants : relèvement rapide, durable et inclusif après la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), renforcement de la résilience contre les chocs futurs, élimination de l'extrême pauvreté et amélioration des marchés du travail, octroi d'une assistance rendant possible la sortie de la catégorie des pays les moins avancés, facilitation de l'accès à des modalités de financement viables et innovantes, lutte contre les inégalités, exploitation des atouts de la science, de la technologie et de l'innovation, promotion systématique de l'entrepreneuriat fondé sur les technologies de pointe, matérialisation de la transformation structurelle et accomplissement des objectifs de développement durable, un nouveau souffle devant être donné à un partenariat mondial axé sur le développement durable.

2. Les pays les moins avancés représentent 15 % de la population mondiale, mais seulement 1,4 % du produit intérieur brut (PIB) mondial et 1,1 % du commerce international¹. En décembre 2024, les pays les moins avancés étaient au nombre de 44, dont 32 (73 %) en Afrique. Au fil du temps, des mécanismes de soutien ont été créés par des accords internationaux, des organisations et des gouvernements pour les aider à surmonter leurs difficultés. Le Programme d'action de Doha, de même que les plans d'action de cinq Conférences des Nations Unies sur les pays les moins avancés et de nombreux

* E/ECA/COE/43/1.

¹ *Manuel relatif à la catégorie des pays les moins avancés : inscription, retrait et mesures spéciales de soutien* (publication des Nations Unies, 2024).



programmes et initiatives phares de l'ONU, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, reconnaissent les défis particuliers qui se posent aux pays les moins avancés et leurs besoins spécifiques en matière d'assistance.

II. Sortie de la catégorie des pays les moins avancés en Afrique

3. Pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, un pays doit remplir deux des trois critères au cours de deux examens triennaux consécutifs, comme illustré dans le tableau 1. Il faut savoir que le reclassement peut être obtenu malgré un faible indice du capital humain et un fort indice de vulnérabilité économique et environnementale si le revenu national brut par habitant est au moins trois fois supérieur au seuil pendant deux examens consécutifs. Toutefois, le retrait de la liste ne se traduit pas automatiquement par l'accession au statut de pays à revenu intermédiaire. Un pays peut sortir de la catégorie en remplissant les critères relatifs au capital humain et à la vulnérabilité économique et environnementale, sans pour autant franchir le seuil du revenu par habitant.

Tableau 1

Seuils de reclassement : examens triennaux de 2021 et 2024

<i>Année</i>	<i>Revenu national brut par habitant</i>	<i>Indice du capital humain</i>	<i>Indice de vulnérabilité économique et environnementale</i>
2021	1 222 dollars ou plus, ou 2 444 dollars ou plus sur la base du seul revenu	66 ou plus	32 ou moins
2024	1 306 dollars ou plus, ou 3 918 dollars ou plus sur la base du seul revenu	66 ou plus	32 ou moins

Source : Département des affaires économiques et sociales, « Graduation from the LDC category », 2024. Disponible à l'adresse www.un.org/development/desa/dpad/least-developed-country-category/ldc-graduation.html.

4. Comme indiqué dans le tableau 2, en décembre 2024, quatre pays africains étaient sortis de la catégorie des pays les moins avancés : Botswana (1994), Cabo Verde (2007), Guinée équatoriale (2017) et Sao Tomé-et-Principe (2024). En 2024, 15 des pays les moins avancés rempliront les critères de reclassement, soit un de moins qu'en 2021. Djibouti et le Sénégal, les ayant remplis à deux reprises, ont été recommandés pour un retrait de la liste, mais ont demandé une prolongation de cinq ans aux fins d'une transition ordonnée. Djibouti a besoin de plus de temps à cause de sa grande vulnérabilité, et le Sénégal prévoit de mettre à profit cette prolongation pour améliorer son indice du capital humain, avec l'aide des partenaires de développement. Les Comores, qui ont satisfait aux critères pour la deuxième fois, ont vu leur reclassement reporté à 2027 du fait de leur vulnérabilité aux crises mondiales. Le Rwanda, l'Ouganda et la République-Unie de Tanzanie ont satisfait aux critères pour la première fois et pourraient sortir de la catégorie s'ils les remplissent à nouveau en 2027. L'Angola et la Zambie ne remplissent plus les critères voulus pour être retirés de la liste.

Tableau 2
Pays les moins avancés d'Afrique, en 2024

	<i>Pays</i>
Pays les moins avancés d'Afrique	Angola, Bénin, Burkina Faso, Burundi, Comores, Djibouti, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Guinée, Guinée-Bissau, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Tchad, Togo et Zambie
Pays africains sortis de la catégorie des pays les moins avancés et année de leur reclassement	Botswana (1994), Cabo Verde (2007), Guinée équatoriale (2017) et Sao Tomé-et-Principe (2024)
Pays africains susceptibles de sortir prochainement de la catégorie des pays les moins avancés ^a	Comores, Djibouti et Sénégal

Source : Département des affaires économiques et sociales : « Comité pour la politique de développement », disponible à l'adresse <http://cdp.un.org>

^a. Ces pays ont atteint les seuils de reclassement pour la première fois en 2021 et ont fait l'objet d'un nouvel examen en 2024. S'ils remplissent les critères une deuxième fois, ils peuvent être recommandés pour un retrait de la liste. Djibouti a satisfait au critère portant sur le seul revenu, tandis que les Comores et le Sénégal ont atteint les seuils de reclassement pour deux des trois critères. Le Sénégal est recommandé pour un retrait de la liste en 2029.

III. Progrès accomplis dans les domaines prioritaires

A. Investir dans le capital humain : éliminer la pauvreté et renforcer les capacités

5. Fragilisés par la conjoncture économique mondiale, les pays les moins avancés du monde entier ont connu une croissance économique précaire ces dernières années, comme le montre la figure 1. Après un ralentissement en 2020, dû à la pandémie de COVID-19, la croissance a augmenté en 2021 et 2022, mais a de nouveau diminué en 2023 en raison de la guerre en Ukraine, de l'inflation, des taux d'intérêt élevés et des prix de l'énergie. Les taux de croissance ont chuté de 4,63 % en 2022 à 3,72 % en 2023 pour les pays les moins avancés en général, et de 4,39 % à 3,61 % pour les pays les moins avancés d'Afrique. En outre, les conflits en cours sur le continent, qui représentaient 53,8 % des conflits mondiaux (98 sur 182) en 2022², continuent d'entraver le développement socio-économique. Une reprise bienvenue de la croissance a toutefois été observée dans plusieurs des pays les moins avancés d'Afrique, et neuf d'entre eux figurent parmi les 20 pays qui connaissent la croissance la plus rapide dans le monde³. En 2019, l'extrême pauvreté en Afrique a atteint son plus bas niveau historique, à 31,3 %.

² Commission économique pour l'Afrique (CEA) et autres, *Rapport 2024 sur le développement durable en Afrique* (2024).

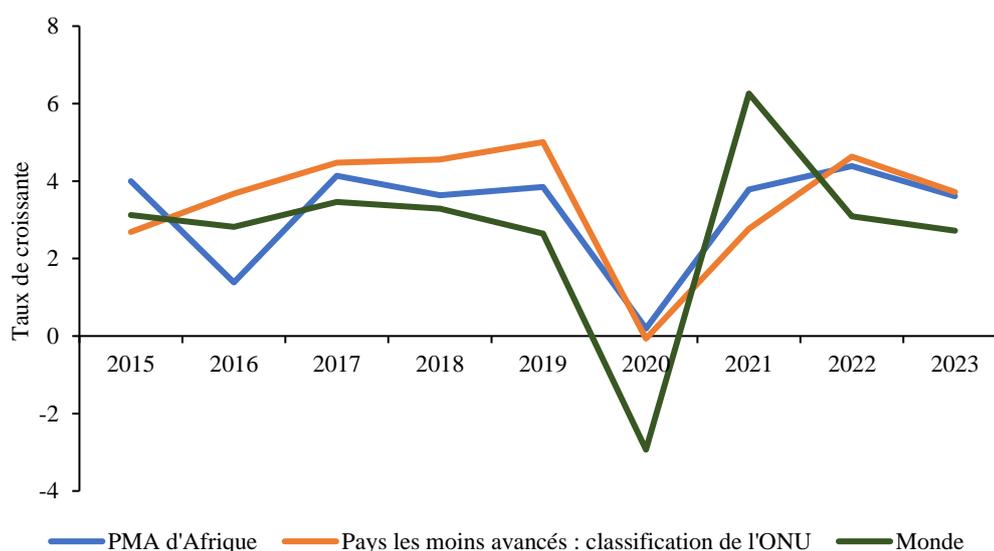
³ Zainab Usman, « 9 of the 20 fastest-growing economies worldwide in 2024 will be in Africa », Carnegie Endowment for International Peace, 6 mai 2024.

6. Les coûts élevés du service de la dette des pays africains réduisent leur capacité à investir dans le capital humain et les dépenses sociales, ce qui entraîne des baisses du financement de la santé et de l'éducation dans de nombreux pays. En 2021, les pays africains ont consacré en moyenne 4,8 % de leur PIB au service de la dette, contre 2,6 % à la santé et 4,8 % à l'éducation ⁴.

Figure 1

Croissance du produit intérieur brut dans le monde et dans les pays les moins avancés

(en pourcentage)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 1^{er} novembre 2024).

1. Systèmes de protection sociale universelle

7. Face aux chocs économiques, sociaux et environnementaux, il faut des systèmes de protection sociale pour protéger les populations vulnérables contre la pauvreté. Selon les estimations les plus récentes de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), offrir une protection sociale robuste à l'ensemble des populations africaines pourrait coûter de 187 à 491 milliards de dollars par an, et de 115 à 269 milliards de dollars spécifiquement pour les pays les moins avancés d'Afrique, en fonction des niveaux de service. L'investissement dans la protection sociale dans les pays les moins avancés d'Afrique a augmenté entre 2015 et 2022, la proportion de la population couverte par au moins une prestation de protection sociale passant de 12,3 % à 13,7 %, ce qui reste néanmoins bien en-deçà de la moyenne mondiale, qui s'établit à 54,4 % ⁵.

2. Permettre à tous les individus d'accéder à une éducation de qualité, d'acquérir des compétences et de bénéficier de l'apprentissage tout au long de la vie

8. Les pays les moins avancés d'Afrique doivent accroître sensiblement leurs investissements dans l'éducation et l'amélioration des compétences afin de bénéficier de leurs effets catalyseurs sur le développement à long terme. Il est impératif de faire progresser l'éducation aux niveaux élémentaire et

⁴ Calculs de la CEA basés sur des sources de données multiples.

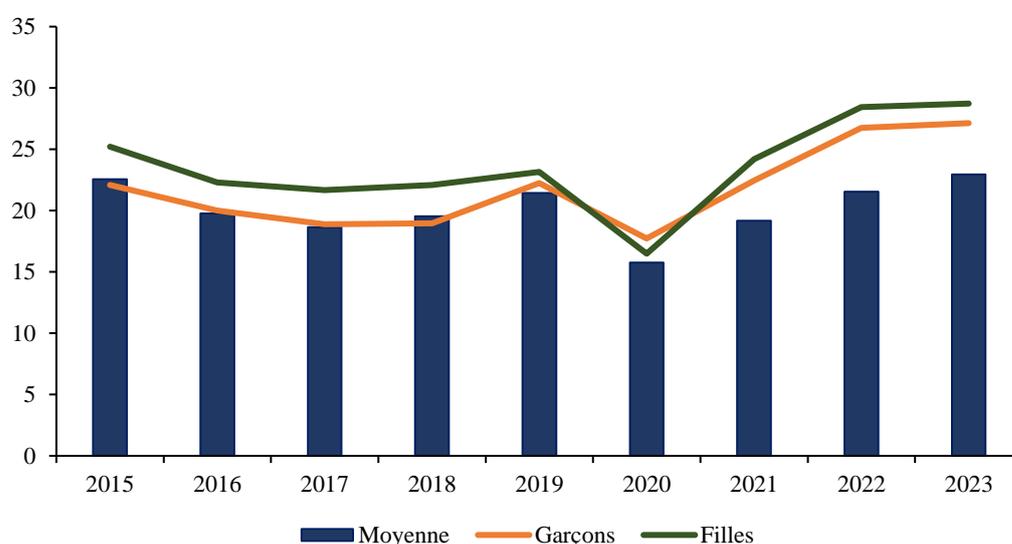
⁵ Département des affaires économiques et sociales, Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 17 octobre 2024).

professionnel, ainsi que les sciences, les technologies, l'ingénierie et les mathématiques, afin de donner aux communautés les moyens d'élaborer des solutions locales et pertinentes à l'échelle mondiale pour faire face aux difficultés économiques, aux changements climatiques et à la dégradation de l'environnement. Or, les pays les moins avancés sont à la traîne à tous les niveaux d'éducation ⁶.

9. Dans les pays les moins avancés d'Afrique, 22,95 % des enfants en âge de fréquenter l'école primaire ne sont pas scolarisés, comme l'indique la figure 2. La pandémie de COVID-19 a annulé certains des progrès réalisés entre 2016 et 2019. En 2023, le pourcentage était revenu au niveau de 2015, soit 22,54 %. Certains pays, dont le Rwanda et le Togo, ont toutefois obtenu de meilleurs résultats, puisqu'ils comptent moins de 1 % d'enfants non scolarisés.

Figure 2

Enfants non scolarisés dans les pays les moins avancés d'Afrique
(pourcentage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire)



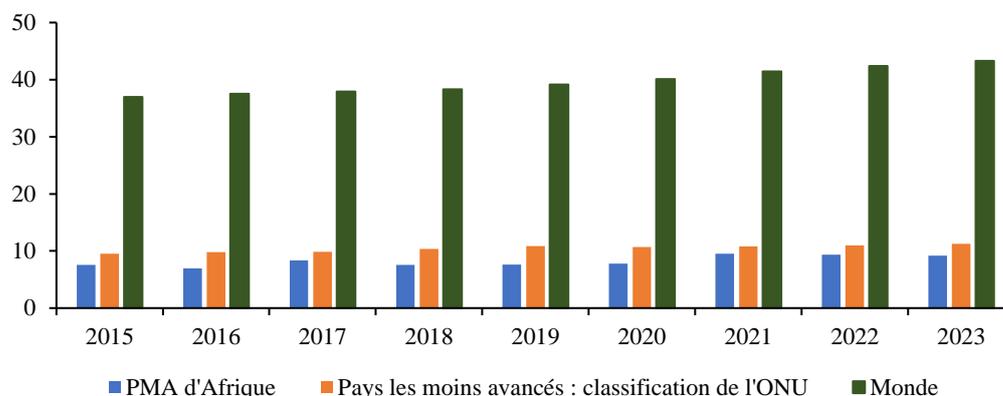
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 1^{er} novembre 2024).

10. Le taux d'inscription dans l'enseignement supérieur dans les pays les moins avancés d'Afrique était de 9,2 % en 2023, contre une moyenne mondiale de 43,3 %, comme illustré dans la figure 3. Par suite, les pays les moins avancés d'Afrique produisent 12,8 articles de revues scientifiques et techniques pour 1 million d'habitants, contre 375 à l'échelle mondiale⁷. L'investissement dans l'enseignement supérieur est essentiel pour développer la pensée analytique critique et les compétences requises en matière de recherche dans toutes les disciplines.

⁶ LDC Future Forum, « Thematic session 1 : building innovation capacity through investments in education and skills development ». Disponible à l'adresse www.un.org/ohrlls/ldc-future-forum/session-one.

⁷ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 1^{er} novembre 2024).

Figure 3
Taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur
 (en pourcentage)

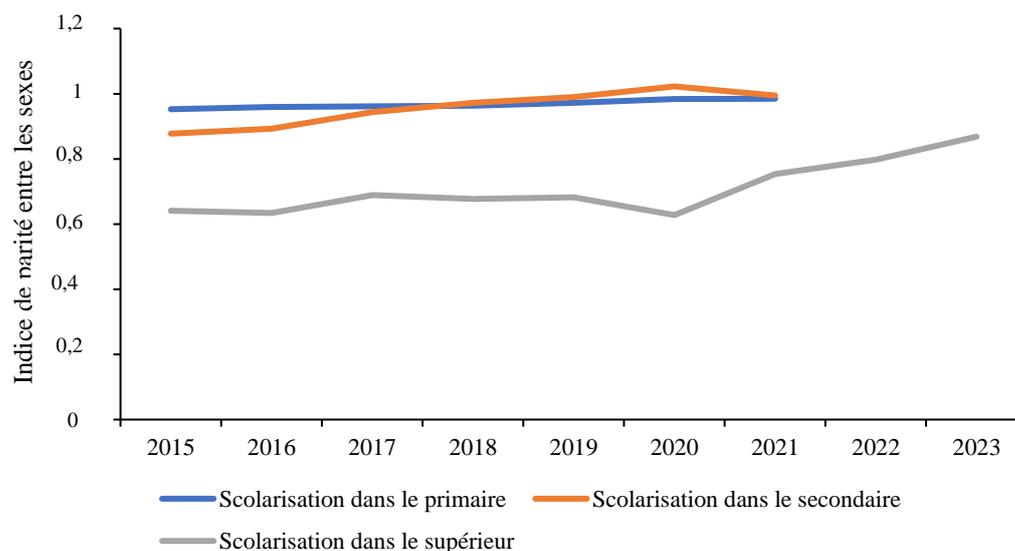


Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 1^{er} novembre 2024).

11. L'indice de parité des sexes a augmenté dans les pays les moins avancés d'Afrique, atteignant respectivement 0,98 et 0,99 pour la scolarisation dans le primaire et le secondaire en 2021, comme indiqué dans la figure 4. Bien que cette parité reste en retrait dans l'enseignement supérieur par rapport aux autres niveaux d'enseignement, la situation connaît une amélioration sensible, puisque l'indice a augmenté de 0,23 point de pourcentage, passant de 0,64 en 2015 à 0,87 en 2023. S'agissant de la parité dans les résultats scolaires, l'Afrique centrale et occidentale affiche toujours une différence de 11,8 points de pourcentage entre les jeunes hommes et les jeunes femmes pour ce qui concerne les taux d'alphabétisation ; dans d'autres sous-régions, l'écart s'est considérablement réduit⁸.

⁸ Calculs de la CEA basés sur la base de données des indicateurs du développement dans le monde de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 12 décembre 2024).

Figure 4
Parité des genres en matière d'inscription dans le primaire, le secondaire et l'enseignement supérieur dans les pays les moins avancés d'Afrique



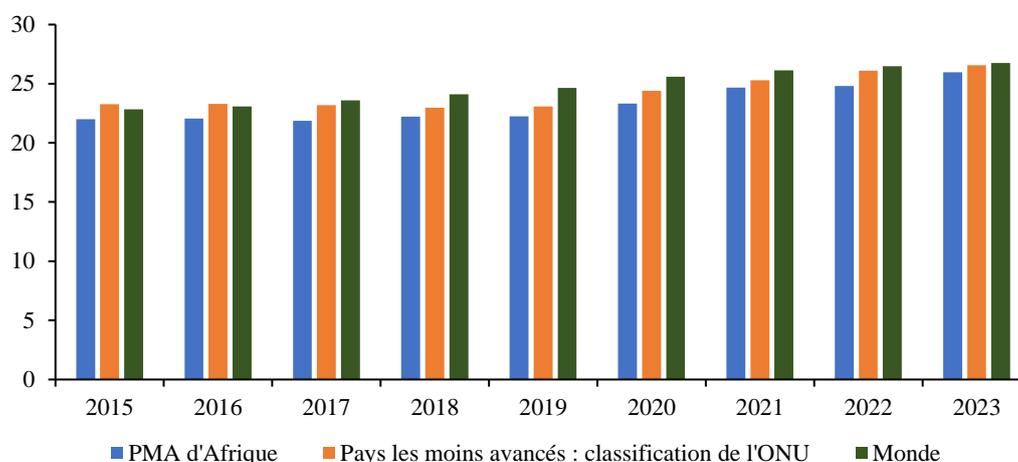
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 1^{er} novembre 2024).

Notes : Analyse basée sur la moyenne de 12 des 32 pays pour lesquels des données sont disponibles. Les données de 2022 et 2023 pour les écoles primaires et secondaires n'ont pas été publiées.

3. Parvenir à l'égalité des genres

12. L'autonomisation économique des femmes et la garantie de leur participation égale à la direction politique sont essentielles pour atteindre les objectifs de développement durable. Dans les pays les moins avancés d'Afrique, le pourcentage moyen de femmes au parlement est passé de 22,01 % en 2015 à 25,96 % en 2023, comme indiqué dans la figure 5, ce qui est proche de la moyenne mondiale de 26,74 % et de la moyenne des pays les moins avancés, qui se situe à 26,56 %. Les disparités sont toutefois importantes : les taux varient, de 8,62 % en Gambie à 61,25 % au Sénégal.

Figure 5
Proportion des sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux
 (en pourcentage)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

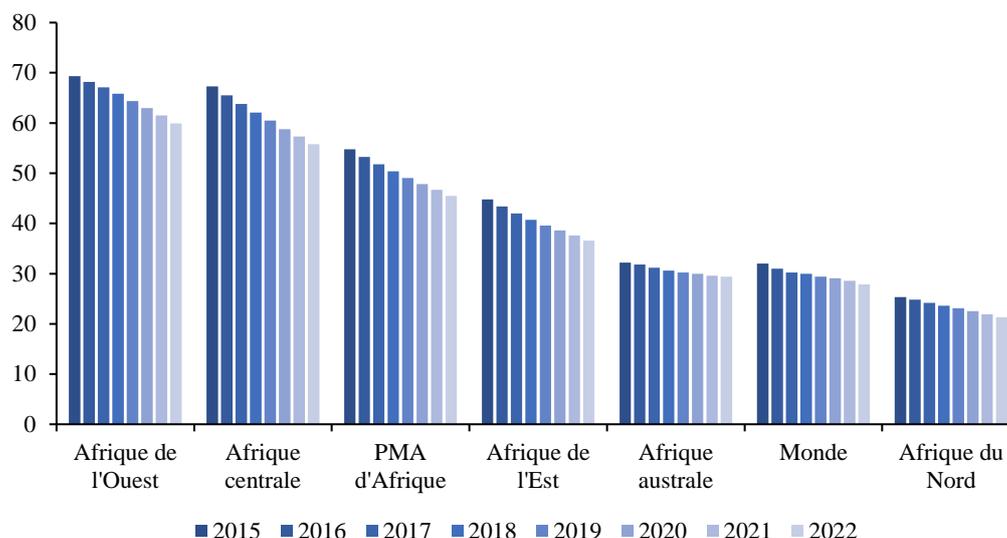
4. Accélérer les efforts déployés pour réduire les taux de mortalité infantile et maternelle

13. Les taux de mortalité infantile, juvénile et maternelle sont à la baisse en Afrique, ce qui peut être imputé à des facteurs tels que l'amélioration de la nutrition, l'expansion des services de santé et l'accès à l'eau potable⁹. L'amélioration de la prévention du VIH a également été cruciale, en particulier en Afrique australe. Dans les pays les moins avancés d'Afrique, le taux de mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes a diminué, passant de 54,8 en 2015 à 45,5 en 2022, comme le montre la figure 6. Les taux de mortalité infantile ont également diminué dans ces pays, où le taux de mortalité des moins de 5 ans était de 64 pour 1 000 naissances vivantes en 2022, contre 81 en 2015.

14. La mortalité maternelle dans les pays les moins avancés d'Afrique a baissé, passant de 498 à 438 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2015 et 2020, comme indiqué dans la figure 7. La proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié est passée de 61,8 % en 2015 à 75,7 % en 2023, même si ce chiffre reste inférieur à la moyenne mondiale de 86,3 %. Il est essentiel de continuer à améliorer les établissements de santé, la densité de la main-d'œuvre, la nutrition et l'assainissement, pour venir à bout des décès maternels et infantiles évitables d'ici à la fin de la décennie.

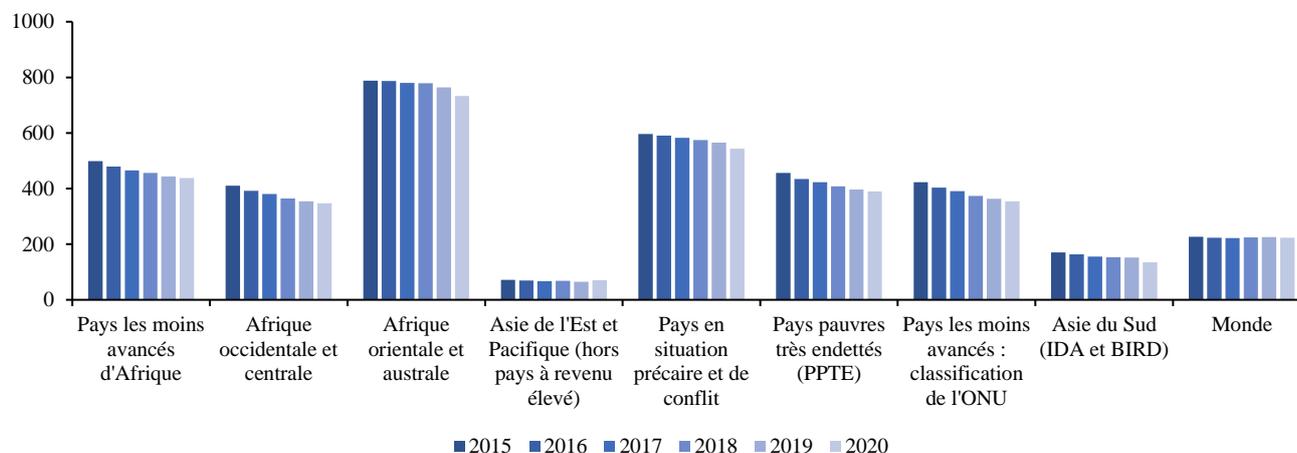
⁹ Martin Armstrong, « This is how Africa is reducing its child mortality rate », Forum économique mondial, 12 avril 2022.

Figure 6
Taux de mortalité infantile
 (Décès pour 1000 naissances vivantes)



Source : Département des affaires économiques et sociales, Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 4 décembre 2024).

Figure 7
Taux de mortalité maternelle
 (Décès pour 1 00 000 naissances vivantes)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

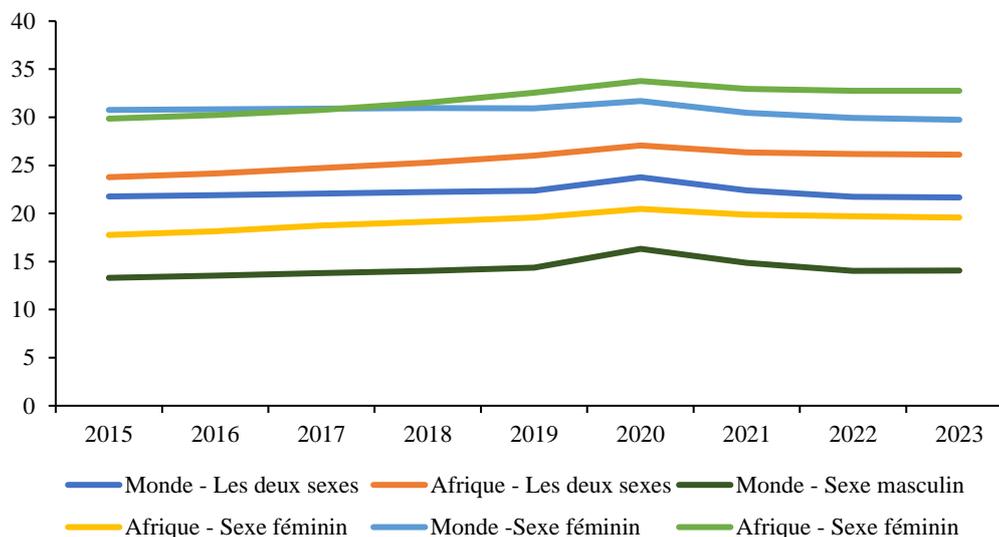
5. Investir dans la jeunesse

15. En Afrique, 26,1 % des jeunes n'étaient ni scolarisés ni employés, pas davantage qu'en formation, en 2023, comme le montre la figure 8, avec des disparités importantes entre les jeunes femmes (32,7 %) et les jeunes hommes (20 %). L'investissement dans la jeunesse est capital pour le développement durable. D'ici à 2030, les pays les moins avancés représenteront un cinquième

de la population mondiale des jeunes, offrant un vaste potentiel pour une main-d'œuvre innovante¹⁰.

Figure 8

Proportion de jeunes n'étant ni scolarisés ni employés, ni en formation
(en pourcentage)



Source : Département des affaires économiques et sociales, Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 4 décembre 2024).

16. Dans les pays les moins avancés d'Afrique, le taux d'alphabétisation des jeunes s'établissait à 76,6 % en 2022, soit bien en-deçà de la moyenne mondiale, qui se situait à 92,7 %, comme illustré dans la figure 9¹¹. Dans ces pays, un jeune sur quatre ne sait ni lire ni écrire des énoncés de base, ce qui limite leur potentiel académique, économique et social¹³. En outre, seuls 31 % des jeunes des pays les moins avancés utilisent Internet, contre 65 % au niveau mondial¹⁴. Il est crucial de combler les lacunes en matière d'alphabétisation, de technologie et d'égalité des genres en investissant dans les jeunes, pour permettre à cette population de jouer un rôle moteur dans l'innovation, la croissance économique, la bonne gouvernance et l'émergence de communautés plus sûres.

¹⁰ Résolution 76/258 de l'Assemblée générale.

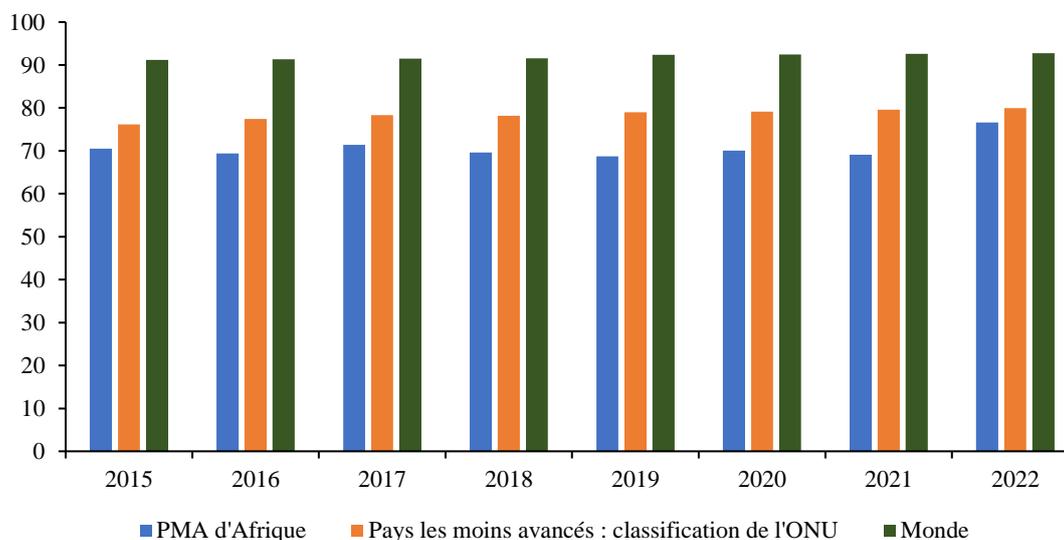
¹¹ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 28 octobre 2024).

¹² L'Union africaine définit les jeunes comme les personnes âgées de 15 à 35 ans. Il n'existe pas de statistiques spécifiques pour ce groupe.

¹³ Scholastic Research and Validation, « Reading for life: the impact of youth literacy on health outcomes » (New York, Scholastic, 2023).

¹⁴ Union internationale des télécommunications, « Measuring digital development: facts and figures 2023 », (Union internationale des télécommunications, 2013).

Figure 9
Taux d'alphabétisation total des jeunes
 (en pourcentage de la population âgée de 15 à 24 ans)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

6. Eau, assainissement et hygiène

17. L'accès à l'eau, à l'assainissement et aux services d'hygiène s'améliore, mais les niveaux en restent faibles, et des politiques plus vigoureuses s'imposent. En 2022, moins de 20 % des habitants des pays les moins avancés d'Afrique pouvaient se procurer une eau potable gérée de façon sûre, contre 73 % dans le monde. Dans les zones rurales, la part est estimée à 8,79 %, contre 38,83 % dans les zones urbaines¹⁵. À l'issue d'un sondage réalisé dans 39 pays africains, l'approvisionnement en eau a été classé au quatrième rang des questions les plus importantes pour les gouvernements¹⁶.

18. Le pourcentage de personnes utilisant au moins des services d'assainissement de base est passé de 28,89 % en 2015 à 34,45 % en 2022, la proportion s'établissant alors à 24,12 % dans les campagnes, contre 45,97 % pour les villes¹⁷. Il existe de grandes disparités entre les pays les moins avancés d'Afrique, le pourcentage variant selon les cas de 9,34 % à 66,91 %, comme le montre la figure 10.

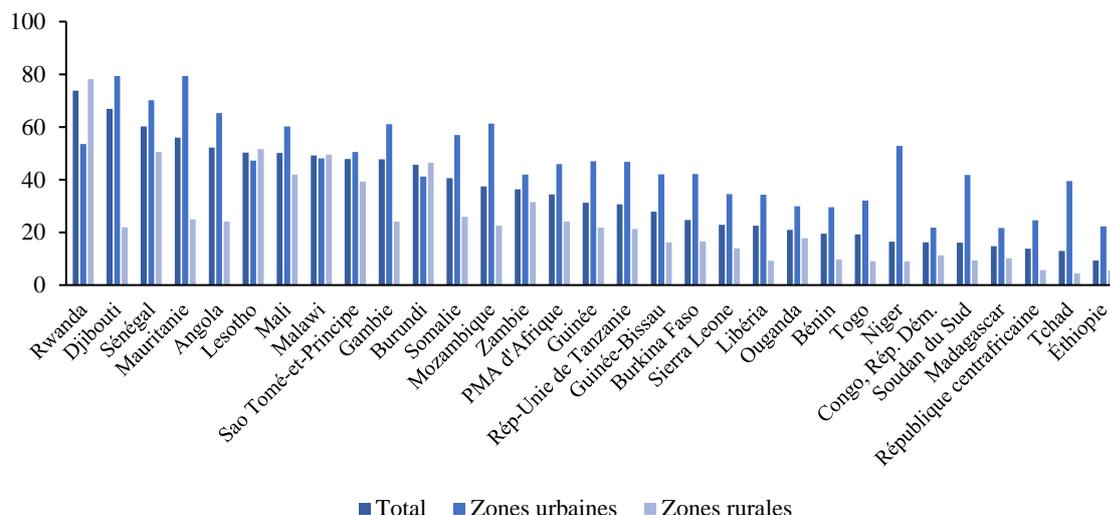
¹⁵ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

¹⁶ Mohammed Saad, George Kayanja et Stevenson Ssevume, « Water and sanitation still major challenges in Africa, especially for rural and poor citizens », Dispatch No. 784 (Afrobarometer, 2024).

¹⁷ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

Figure 10

Part de la population ayant recours à des services d'assainissement de base
(en pourcentage de la population)

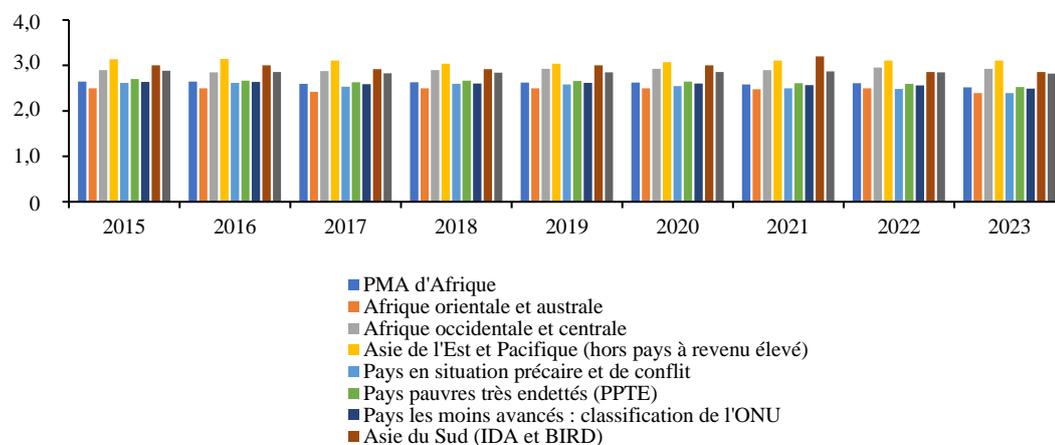


Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

7. Une gouvernance avisée et efficace à tous les niveaux

19. Il convient d'instaurer une gouvernance plus avisée et efficace dans les pays les moins avancés d'Afrique. L'indice d'évaluation des politiques et institutions nationales, qui est un indicateur de la Banque mondiale pour la transparence, la responsabilité et la corruption dans le secteur public, montre une légère détérioration des institutions économiques et publiques des pays les moins avancés d'Afrique, puisqu'il est passé de 2,65 en 2015 à 2,51 en 2023, comme illustré dans la figure 11. Il existe cependant d'importantes variations, sachant que des pays comme le Bénin, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal ont obtenu un score de 3,5 en 2023, ce qui est supérieur à la moyenne mondiale, en l'occurrence 2,8.

Figure 11
Indice d'évaluation des politiques et institutions nationales pour un éventail de pays et de régions (2015-2023)

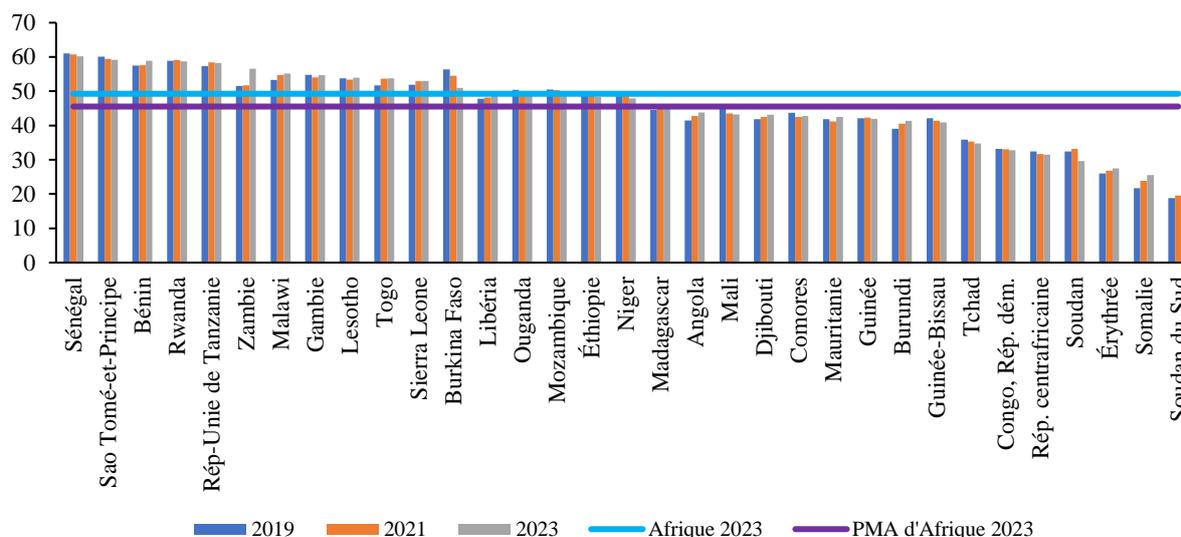


Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

Note : Les scores vont de 1 (faible) à 6 (élevé).

20. En ce qui concerne la gouvernance globale, l'Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique fait apparaître une légère augmentation, de 0,94 point de pourcentage, au niveau de la moyenne des pays les moins avancés d'Afrique, qui est passée de 44,6 en 2015 à 45,5 en 2023. Si certains ont bien progressé, 13 des 32 pays les moins avancés d'Afrique ont toutefois marqué un déclin au cours de cette période, comme il ressort de la figure 12.

Figure 12
Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique



Source : Fondation Mo Ibrahim, Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Disponible à l'adresse : <http://iiag.online/> (consultée le 24 octobre 2024).

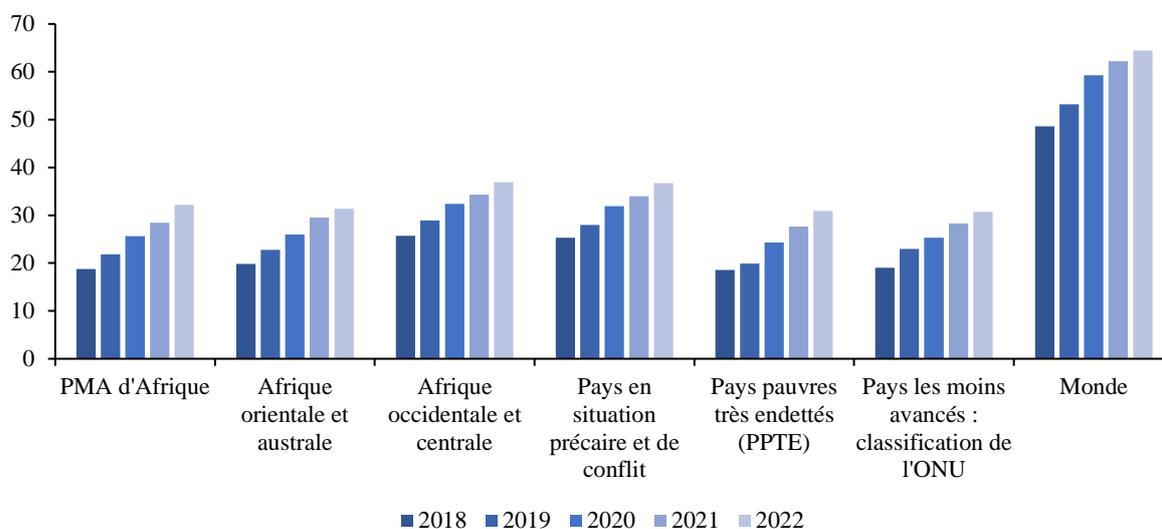
B. Science, technologie et innovation au service du développement durable

21. Le fait de stimuler la croissance de la productivité en adoptant des technologies d'avant-garde et en développant des technologies locales favorisera une croissance soutenue dans les pays les moins avancés d'Afrique. Les pays les moins avancés sont à la traîne pour ce qui est de promouvoir la croissance et l'expansion de la science, de la technologie et de l'innovation, ceux d'Afrique occupant les huit derniers rangs de l'Indice mondial de l'innovation 2024, sur 133 pays. Par ailleurs, seuls 25 % des habitants des pays les moins avancés possèdent des compétences numériques de base, contre 75 % dans les pays développés¹⁸. Ce contraste saisissant met en évidence la fracture numérique persistante et la nécessité de redoubler d'efforts pour combler le fossé en matière de capacités technologiques.

22. Les pays les moins avancés sont confrontés à des difficultés considérables pour accéder aux technologies modernes et en tirer parti, en raison de limitations en termes d'infrastructures Internet et de capacités humaines et institutionnelles, et à cause d'une connectivité insuffisante. Entre 2018 et 2022, l'usage d'Internet dans les pays les moins avancés d'Afrique est passé de 18,8 % à 32,2 %, mais cela n'équivaut qu'à la moitié de la moyenne mondiale, comme le montre la figure 13. Les progrès réalisés ne suffisent pas à assurer le large accès nécessaire pour que les individus puissent véritablement prendre part à des activités politiques, sociales et culturelles en ligne.

¹⁸ Rapport sur la technologie et l'innovation 2023 : Ouvrir des fenêtres d'opportunité vertes : le progrès technologique au service d'un monde sobre en carbone (publication des Nations Unies, 2023).

Figure 13
Part de la population utilisant Internet
 (en pourcentage)

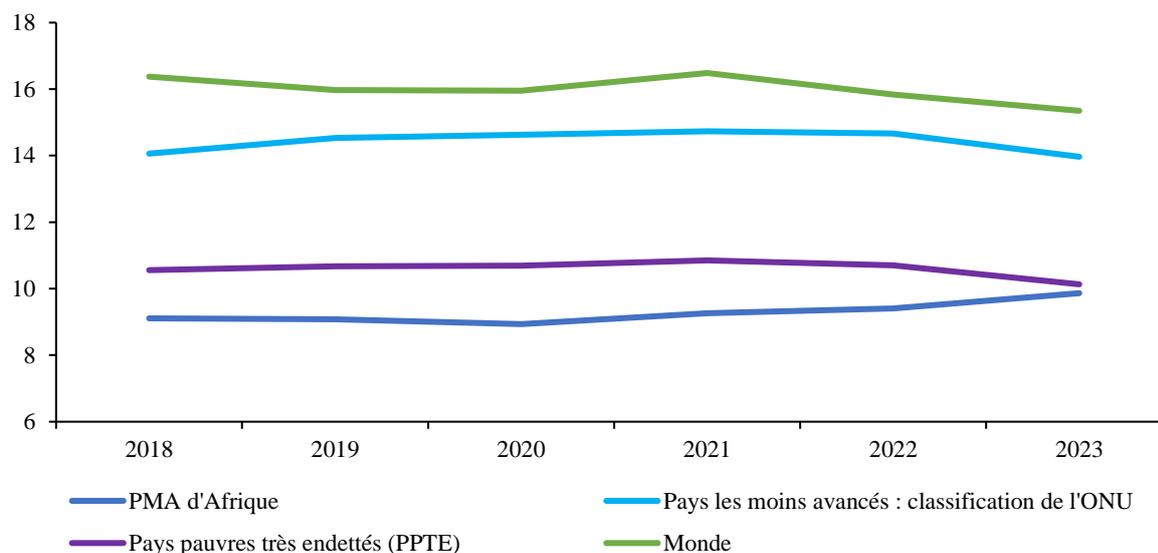


Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

23. Les pays les moins avancés d'Afrique présentent de faibles niveaux de valeur ajoutée et de capacités productives. La valeur ajoutée manufacturière moyenne dans les pays les moins avancés d'Afrique a augmenté, de 9,11 % en 2018 à 9,86 % en 2023, mais reste bien en deçà de la moyenne mondiale de 15,35 %, comme illustré dans la figure 14. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine peut contribuer à accélérer la diversification économique en encourageant le commerce et les investissements intra-africains, notamment en ce qui concerne les biens à valeur ajoutée¹⁹.

¹⁹ Rapport économique sur l'Afrique 2024 : Investir dans une transition juste et durable en Afrique (publication des Nations Unies, 2024).

Figure 14
Valeur ajoutée manufacturière
 (en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

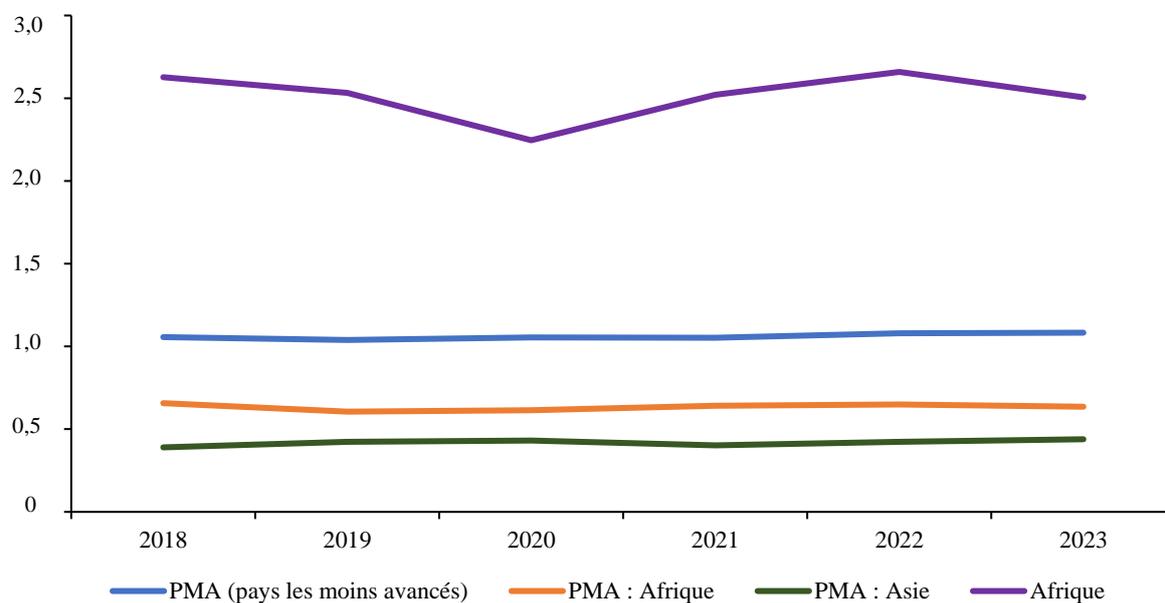
C. Appuyer la transformation structurelle, moteur de la prospérité

24. Une transformation structurelle durable est un défi pour les pays les moins avancés, étant donné que leurs économies sont peu diversifiées, dépendantes des produits de base et de l'aide, et peu présentes dans les chaînes de valeur mondiales. L'industrie manufacturière et les services à haute productivité contribuent peu à leur PIB, ce qui limite le potentiel d'exportation, la croissance et les possibilités d'emploi et de développement social.

1. Renforcement des capacités productives

25. Les pays les moins avancés se heurtent à d'importants obstacles pour intégrer le commerce mondial et ses chaînes de valeur et, au rythme actuel, ils devraient manquer l'objectif consistant à doubler leur part dans les exportations mondiales (cible 17.11 du Programme 2030). À l'heure actuelle, les exportations des pays les moins avancés ne représentent que 1 % des exportations mondiales, comme le montre la figure 15, contre plus de 40 % pour les autres pays en développement. En outre, cette part a légèrement diminué, de 0,02 point de pourcentage, entre 2018 et 2023.

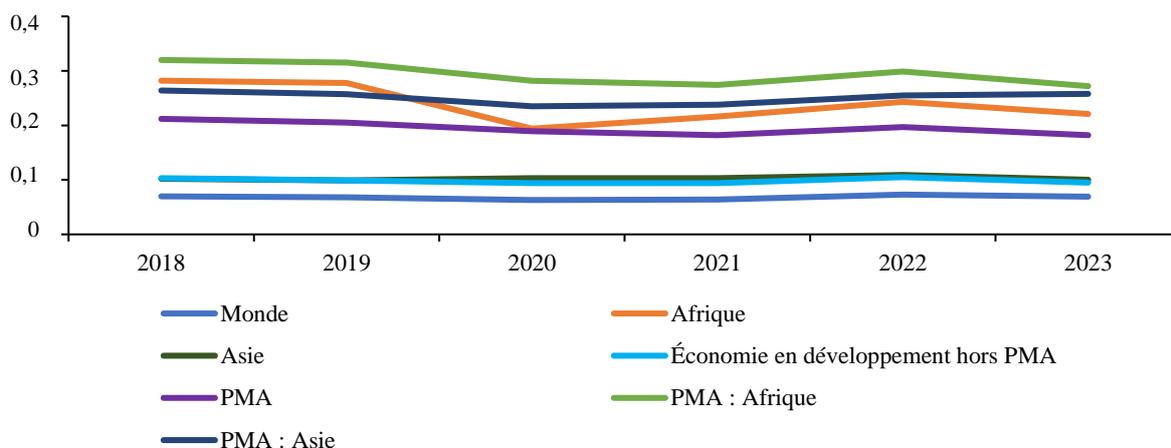
Figure 15
Exportations de marchandises d'un éventail de groupes de pays (2018-2023)
 (en pourcentage des exportations totales mondiales)



Source : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Centre de données UNCTADStat. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre> (consultée le 28 octobre 2024).

26. Bien que les pays les moins avancés d'Afrique aient enregistré une légère réduction de la concentration des produits, l'indice y relatif passant de 0,32 en 2018 à 0,27 en 2023, ce qui indique des progrès en matière de diversification des exportations, ils accusent toujours du retard par rapport aux autres pays en développement dans ce domaine, comme il ressort de la figure 16. Pour atteindre des niveaux comparables de diversité des exportations et d'intégration des chaînes de valeur, comme prévu dans le Programme d'action de Doha, il faudra investir de manière significative dans la transformation des matières premières, y compris les minéraux verts.

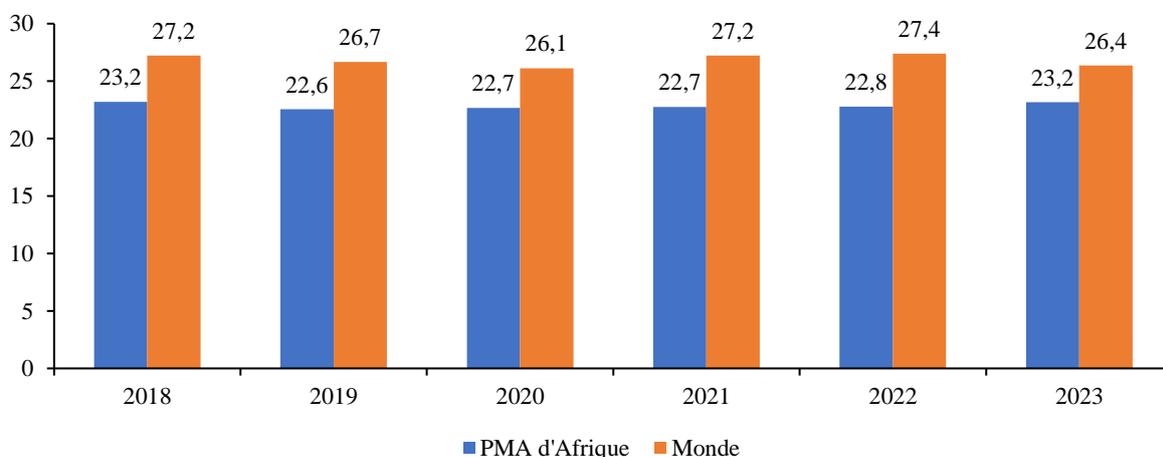
Figure 16
Indice de concentration des exportations par produit



Source : CNUCED, Centre de données UNCTADstat. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre> (consultée le 28 octobre 2024).

27. De plus, la valeur ajoutée industrielle dans les pays les moins avancés d'Afrique montre une stagnation à 23 % du PIB entre 2018 et 2023, restant trois points de pourcentage en deçà de la moyenne mondiale, comme indiqué dans la figure 17. Par ailleurs, de 2018 à 2022, l'emploi dans le secteur industriel s'est maintenu autour de 11 % de l'emploi total²⁰.

Figure 17
Valeur ajoutée industrielle (construction comprise)
(en pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

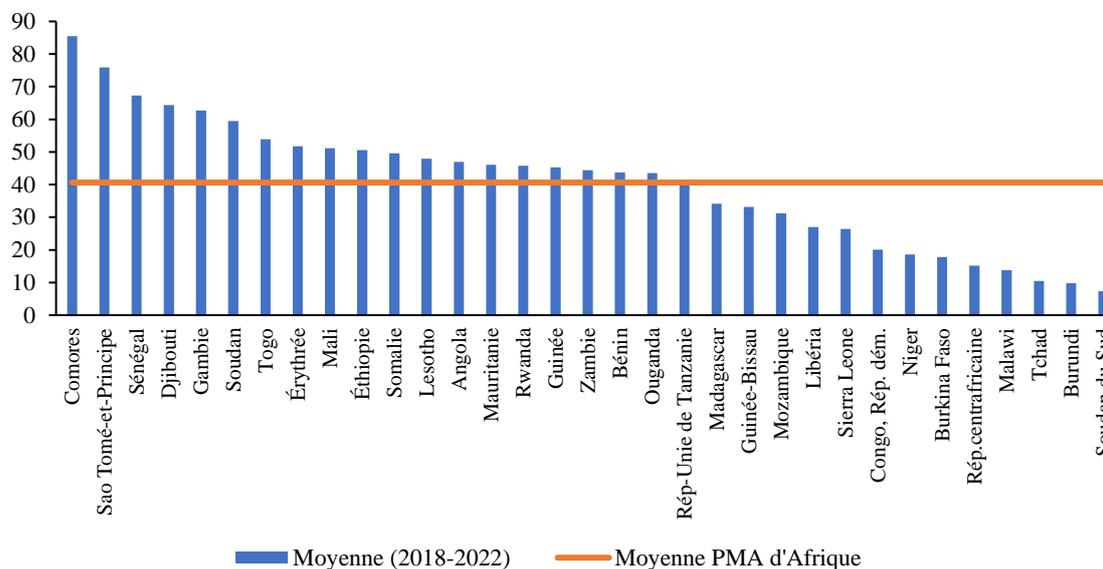
2. Accès limité à une énergie fiable, durable et moderne à un coût abordable

28. Le niveau d'accès à l'électricité dans les pays les moins avancés d'Afrique a très peu augmenté, passant de 38,5 % en 2018 à 40,6 % en 2022. Plus de la moitié de la population n'en bénéficie pas, et d'importantes disparités persistent entre les pays, comme le montre la figure 18, et entre les zones

²⁰ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

urbaines et rurales. En 2022, environ 73 % des habitants des villes y avaient accès, contre seulement 25 % dans les zones rurales²¹.

Figure 18
Accès à l'électricité au cours de la période 2018-2022
(en pourcentage de la population)

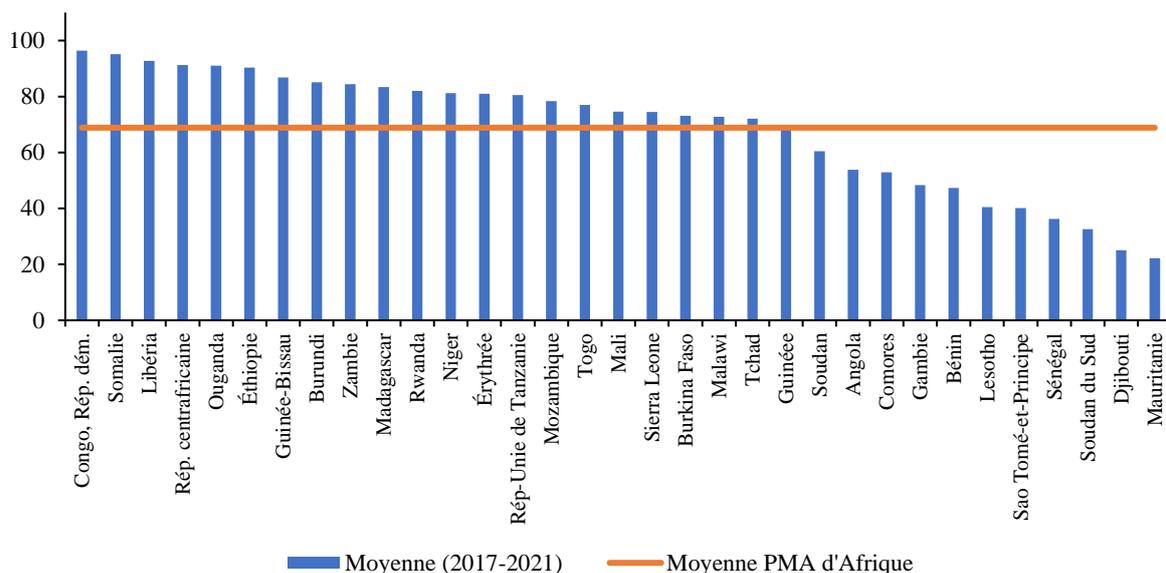


Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

29. Les énergies renouvelables constituent une part importante du bouquet énergétique des pays les moins avancés d'Afrique. Entre 2017 à 2021, la moyenne de la consommation finale d'énergie provenant des énergies renouvelables était de 69 %. En Éthiopie, au Libéria, en Ouganda, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et en Somalie, le recours aux énergies renouvelables dépassait 90 %. En revanche, à Djibouti et en Mauritanie, la proportion était inférieure à 30 %, comme indiqué dans la figure 19. La garantie d'un accès propre et universel à l'énergie est essentielle pour le développement durable et la transformation industrielle.

²¹ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

Figure 19
Consommation moyenne d'énergie renouvelable (2017-2021)
 (en pourcentage de la consommation finale d'énergie totale)



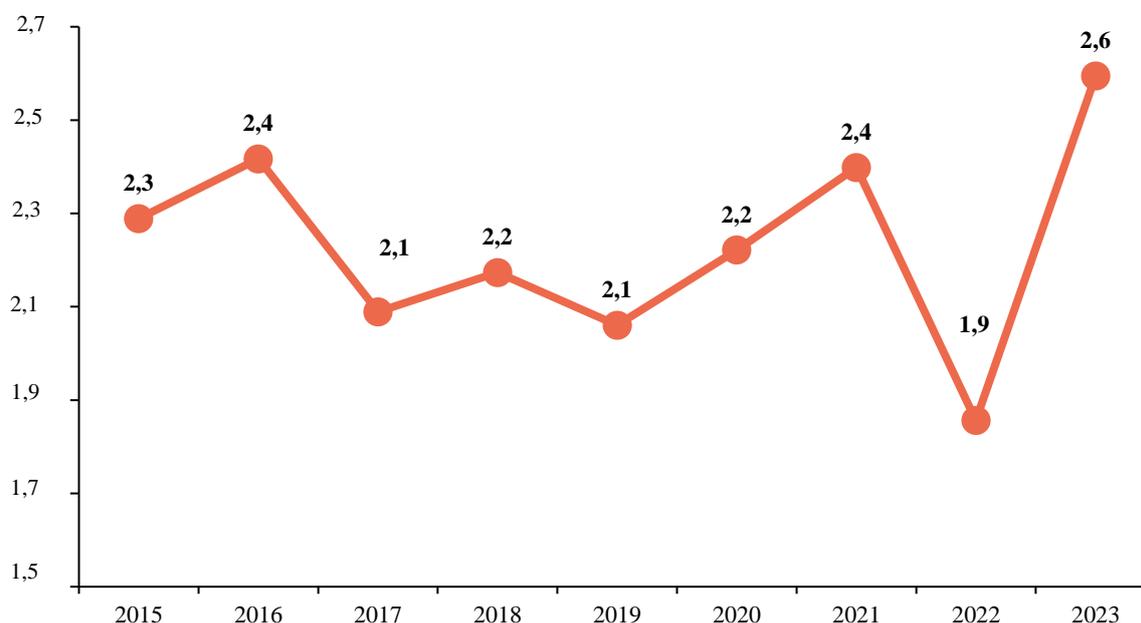
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 24 octobre 2024).

D. Renforcer le commerce des pays les moins avancés grâce à l'intégration africaine

30. De 2021 à 2023, la part des exportations des pays les moins avancés d'Afrique est demeurée stable à environ 0,65 %, ce qui représente une légère augmentation par rapport à la moyenne de 0,61 % pour la période 2015-2020²². Les exportations restent fortement concentrées sur des produits primaires de valeur modeste, basés sur les ressources et à faible technologie, dont seuls 2,6 % étaient classés comme exportations de moyenne à haute technologie en 2023, comme indiqué dans la figure 20. La mise en œuvre en cours de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine est l'occasion de stimuler la transformation structurelle nationale en améliorant l'intégration régionale et le commerce.

²²CNUCED, Centre de données UNCTADstat. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre> (consultée le 15 octobre 2024).

Figure 20
**Part des produits de moyenne à haute technologie dans les exportations
 des pays les moins avancés d'Afrique (2015-2023)**
 (en pourcentage)



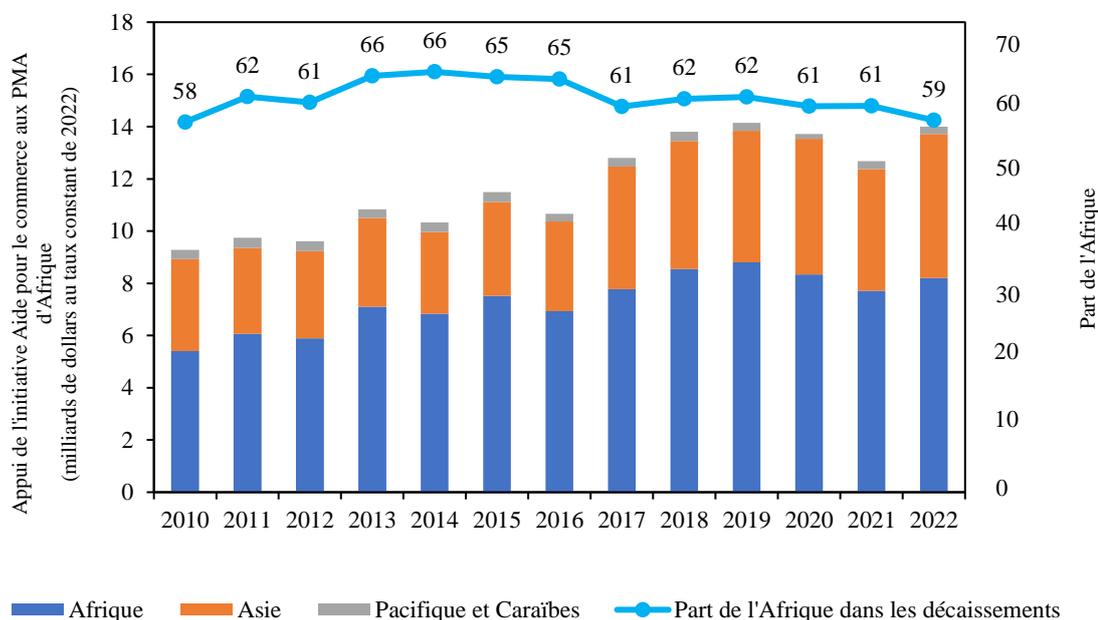
Source : CNUCED, Centre de données UNCTADstat. Disponible à l'adresse <https://unctadstat.unctad.org/datacentre> (consultée le 15 octobre 2024).

31. Les décaissements au titre de l'initiative Aide pour le commerce ont augmenté de 1,5 %, passant de 13,8 milliards de dollars en 2018 à 14 milliards de dollars en 2022, la croissance bénéficiant principalement aux pays asiatiques, comme il ressort de la figure 21. Les pays les moins avancés d'Afrique ont cependant enregistré une baisse de 4 % de leur part de l'appui fourni par l'initiative, laquelle est tombée au niveau historiquement bas de 58 % en 2023. L'Afrique comptant 32 des 44 pays les moins avancés du monde, la communauté internationale doit renforcer cette aide en leur faveur afin d'atteindre l'objectif du doublement de l'aide d'ici à 2031, comme le prévoit le Programme d'action de Doha.

Figure 21

Appui de l'initiative Aide pour le commerce aux pays les moins avancés d'Afrique (2010-2022)

(en milliards de dollars des États-Unis au taux constant de 2022 (à gauche) et en pourcentage pour l'Afrique (à droite))

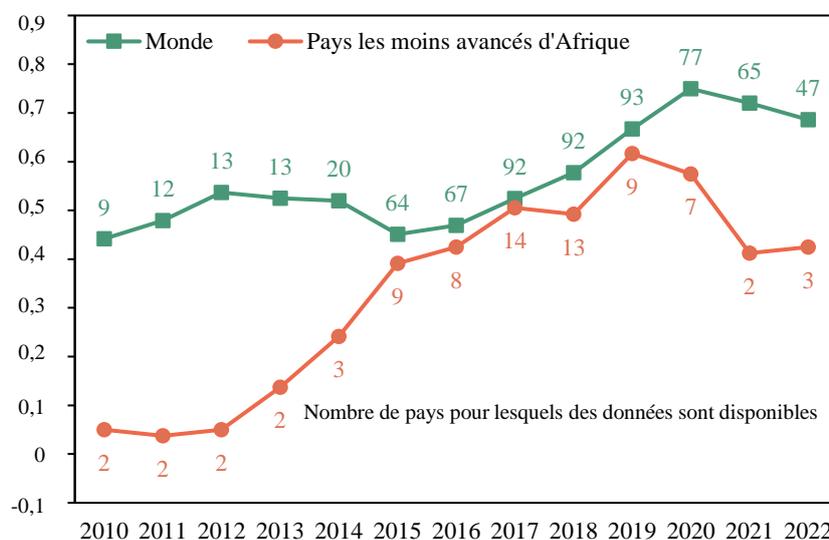


Source : Département des affaires économiques et sociales, Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 16 octobre 2024).

32. Les pays africains continuent de payer un lourd tribut aux catastrophes climatiques et autres, sachant qu'en 2023, ils représentaient 15 % des catastrophes mondiales, 25 % des décès et 14 % de la population touchée²³. Les efforts déployés par les pays les moins avancés d'Afrique pour harmoniser leurs stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe avec le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030) sont entravés par le manque de données : en 2022, on ne disposait de données récentes que pour trois d'entre eux, comme indiqué dans la figure 22.

²³ CEA et al., *Rapport sur le développement durable en Afrique 2024*.

Figure 22
Score d'alignement de la stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe des pays les moins avancés d'Afrique (2010-2022)
 (sur une échelle de 0 (le plus mauvais) à 1 (le meilleur))



Source : Département des affaires économiques et sociales, Base de données des indicateurs des objectifs de développement durable. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 17 octobre 2024).

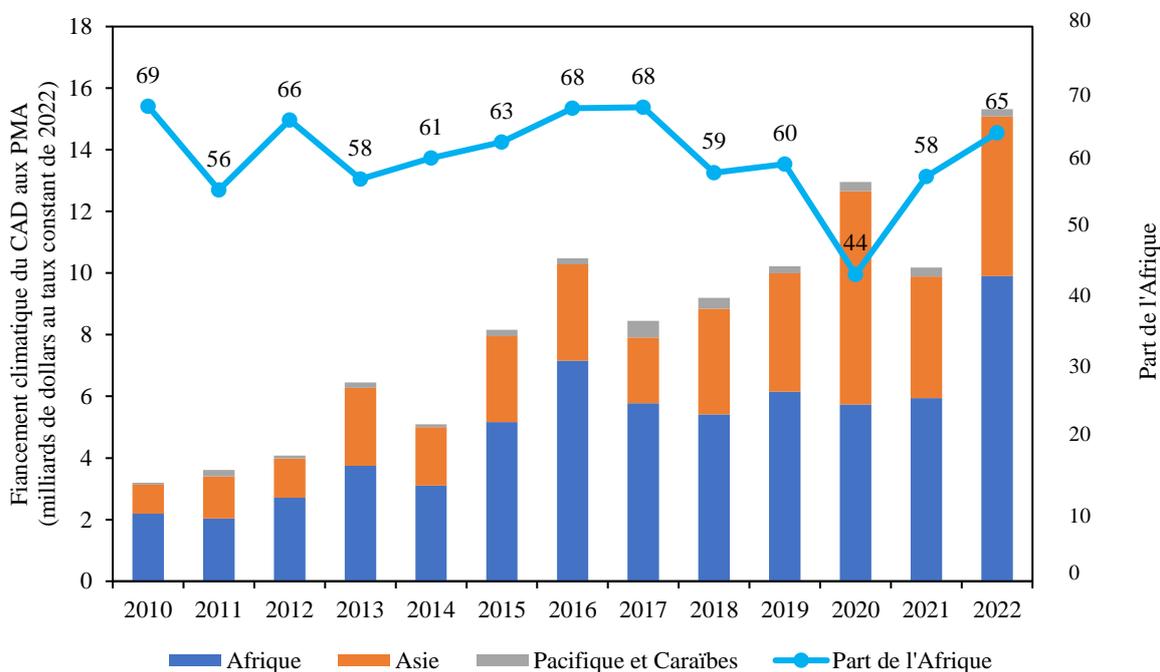
Note : Les chiffres de la figure indiquent le nombre de pays pour lesquels des données sont disponibles.

33. Le renforcement de la résilience climatique dans les pays les moins avancés d'Afrique nécessite des financements et des technologies, avec le soutien de la communauté internationale. Les pays développés se sont engagés à consacrer 100 milliards de dollars par an au financement de la lutte contre les changements climatiques, y compris pour les pays les moins avancés. En 2022, les pays les moins avancés d'Afrique ont reçu environ 10 milliards de dollars, comme indiqué dans la figure 23, soit une augmentation de 83 % par rapport au montant de 2018. Il faut qu'une plus large part des 100 milliards de dollars promis soit affectée aux pays les moins avancés, qui ont reçu à peu près 13 % du montant réel du financement de la lutte contre les changements climatiques en 2022²⁴.

²⁴ OCDE, « CRS : Système de notification des pays créanciers (flux) », OECD Data Explorer. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 17 octobre 2024).

Figure 23

Financement climatique fourni par les pays développés aux pays les moins avancés d'Afrique et d'ailleurs (2010-2022) (en milliards de dollars des États-Unis au taux constant de 2022 (à gauche) et en pourcentage pour l'Afrique (à droite))



Source : Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « CRS : Système de notification des pays créanciers (flux) », OECD Data Explorer. Disponible à l'adresse <https://unstats.un.org/sdgs/dataportal> (consultée le 17 octobre 2024).

E. Tirer parti de la solidarité internationale et de partenariats mondiaux renforcés

34. La hausse des prix des denrées et de l'énergie, les coûts d'emprunt élevés, la marge de manœuvre budgétaire limitée et les catastrophes climatiques aggravent la situation macroéconomique dans les pays les moins avancés d'Afrique, bien que l'inflation des prix alimentaires ait diminué depuis 2022, comme il ressort de la figure 24, et que les coûts d'emprunt se soient stabilisés. Ces pays ont besoin d'investissements importants dans le capital humain et les secteurs de croissance. Selon les calculs de la CEA, le déficit annuel de financement des objectifs de développement durable se situera entre 377 et 626 milliards de dollars d'ici à 2030, en fonction des hypothèses de coûts. Des problèmes structurels, tels qu'un faible ratio impôts/PIB (11,5 % en 2023), une administration fiscale inefficace, un vaste secteur informel, des flux financiers illicites et une mauvaise gouvernance économique, entravent encore davantage la mobilisation des ressources²⁵. Le déficit budgétaire médian des pays les moins avancés d'Afrique se montait à 3,5 % en 2023 et devrait s'établir à 3,1 % en 2024 (voir figure 25).

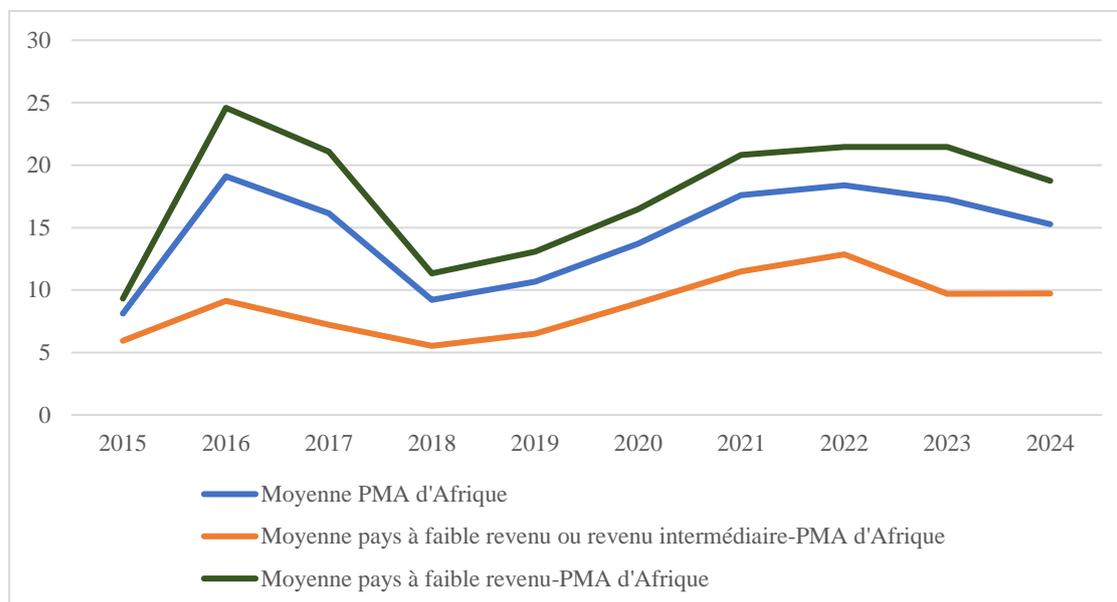
35. L'augmentation des sorties nettes de capitaux, la faiblesse des recettes d'exportation, les conditions financières restrictives au niveau mondial et les catastrophes liées au climat réduisent encore davantage la marge de manœuvre

²⁵ Raul Felix Junquera-Varela et Bernard Haven, « Getting to 15 percent: addressing the largest tax gaps », Banque mondiale, 18 décembre 2018.

budgétaire, exacerbent les pressions inflationnistes et limitent les perspectives de croissance dans les pays les moins avancés d'Afrique.

Figure 24

Inflation des prix alimentaires dans les pays les moins avancés d'Afrique
(croissance en pourcentage)

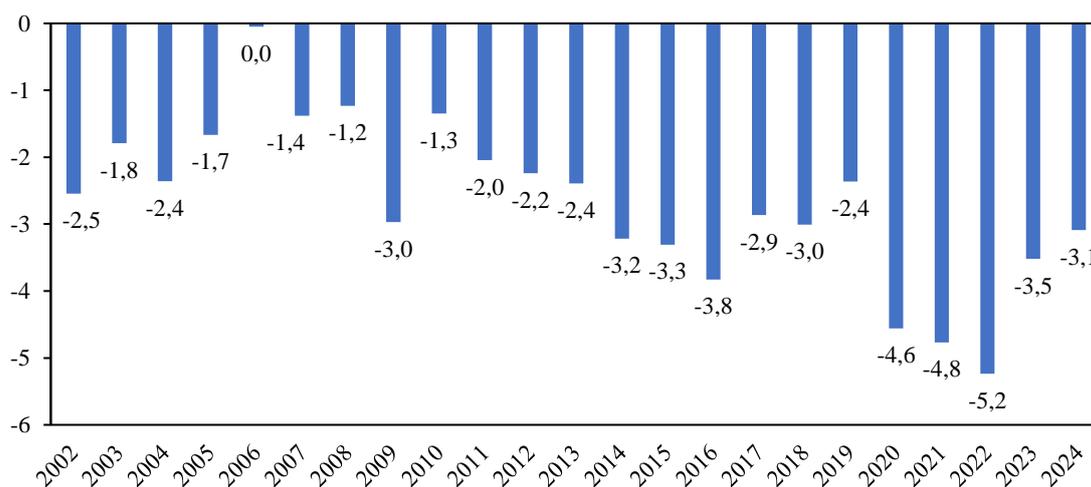


Source : Calculs de la CEA basés sur les données relatives aux prix alimentaires de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. Disponible à l'adresse suivante : <http://www.fao.org/cfs/cfs-home/activities/vggt/fr/> (consultée le 16 septembre 2019).

Note : Les moyennes annuelles sont calculées d'après les données mensuelles.

Figure 25

Déficit budgétaire des pays les moins avancés d'Afrique (2002-2024)
(en pourcentage du PIB)



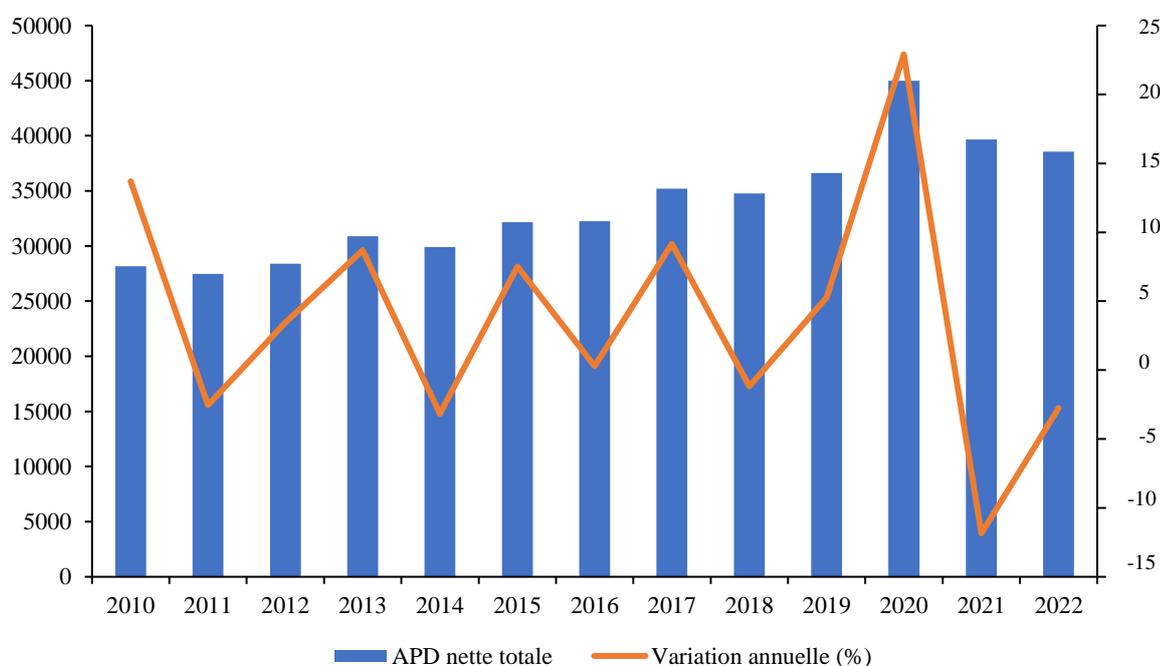
Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde. Disponible à l'adresse <https://databank.worldbank.org/source/world-development-indicators> (consultée le 26 septembre 2024).

1. Aide publique au développement

36. L'aide publique au développement (APD) reste essentielle pour financer le développement durable. Bien qu'elle ait atteint le niveau record de 223,7 milliards de dollars en 2023, contre 211 milliards en 2022²⁶, elle demeure insuffisante pour répondre aux besoins en matière de développement. L'aide aux pays africains est tombée à son plus bas niveau depuis plus de deux décennies, l'APD aux pays les moins avancés d'Afrique se contractant de 3 % en 2022, comme le montre la figure 26. En dépit du fait que l'APD reste une source essentielle de financement extérieur pour nombre des pays les moins avancés, l'aide à l'Afrique a diminué, passant de 33,6 % de l'APD mondiale en 2021 à 25,6 % en 2022²⁷. Très peu de pays donateurs ont atteint ou maintenu l'objectif consistant à consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'APD, qui a été fixé pour la première fois en 1970 et réaffirmé à plusieurs reprises au plus haut niveau lors de conférences internationales sur l'aide et le développement.

Figure 26

Total net de l'aide publique au développement et croissance annuelle dans les pays les moins avancés d'Afrique (en millions de dollars au taux constant de 2022 (à gauche) et variation en pourcentage (à droite))



Source : OCDE, OECD Data Explorer. Disponible à l'adresse www.oecd.org/en/data/datasets/oecd-DE.html (consultée le 14 octobre 2024).

2. Investissement étranger direct

37. De 2022 à 2023, les flux mondiaux d'investissement étranger direct (IED) ont diminué de 2 %, pour atteindre 1 300 milliards de dollars en 2023²⁸, en raison de tensions commerciales et géopolitiques. Au cours de la même période, l'IED à destination des pays en développement a chuté de 7 %, à 867

²⁶ OCDE, OECD Data Explorer. Disponible à l'adresse www.oecd.org/en/data/datasets/oecd-DE.html (consultée le 14 octobre 2024).

²⁷ OCDE, OECD Data Explorer. Disponible à l'adresse www.oecd.org/en/data/datasets/oecd-DE.html (consultée le 14 octobre 2024).

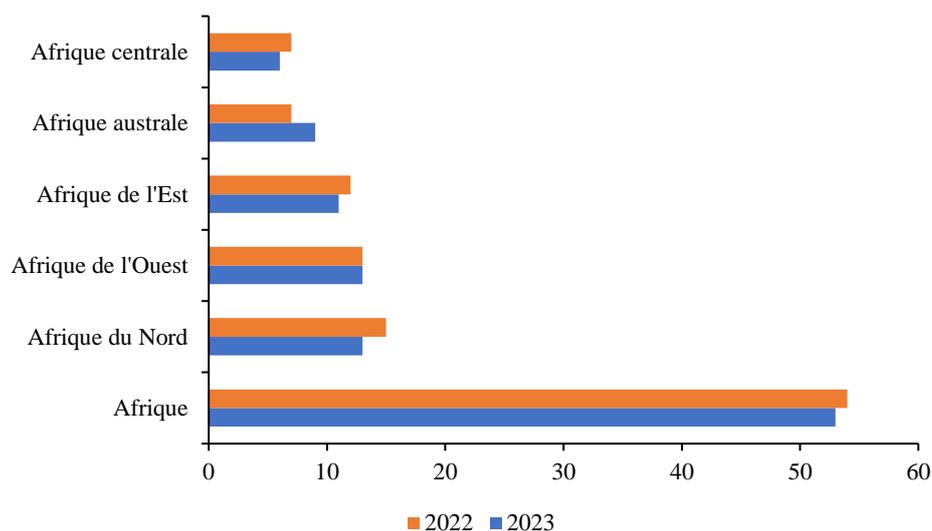
²⁸ *World Investment Report 2024: Investment Facilitation and Digital Government* (publication des Nations Unies, 2024).

milliards de dollars et, en Afrique, les entrées d'IDE ont baissé de 3 %, s'établissant à 53 milliards de dollars, comme indiqué dans la figure 27, ce qui ne représente que 6 % du total de l'IED dans les économies en développement²⁹. Les entrées nettes d'IED dans les pays les moins avancés d'Afrique n'ont été que de 20 milliards de dollars en 2023³⁰.

Figure 27

Investissement étranger direct en Afrique (2022-2023)

(en milliards de dollars des États-Unis)



Source: *World Investment Report 2024: Investment Facilitation and Digital Government* (publication des Nations Unies, 2024).

3. Envois de fonds

38. Les envois de fonds, source fondamentale de financement extérieur pour le continent, ont atteint 100 milliards de dollars en 2022, dépassant l'APD et l'IED³¹. Il est crucial de réduire leur coût, aujourd'hui élevé, afin d'exploiter pleinement le potentiel de cette source de financement. En 2022, le coût moyen de l'envoi de 200 dollars en Afrique s'établissait à 17 dollars, soit 8,5 %, contre moins de 6 % dans le reste du monde³². L'objectif international tendant à réduire les coûts d'envoi de fonds à moins de 3 % d'ici à 2030 et à éliminer les circuits d'envoi de fonds dont les coûts dépassent 5 % (objectif de développement durable n° 10, cible 10.c) n'a toujours pas été atteint. Cela s'explique notamment par une concurrence limitée, des informations insuffisantes sur les options de coût, un nombre restreint de migrants dans les pays d'origine, des taux de change instables, un faible développement financier et le recours à des méthodes de transfert coûteuses, telles que l'envoi d'argent liquide et les virements bancaires.

4. Soutenabilité de la dette

39. Le ratio dette/PIB des pays les moins avancés d'Afrique a atteint 60,8 % en 2023 et devrait rester supérieur à 50 % à moyen terme, comme indiqué dans la figure 28. En octobre 2024, neuf pays africains étaient en situation de

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

³¹ Organisation des Nations Unies, Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, "Reducing remittance costs to Africa: a path to resilient financing for development".

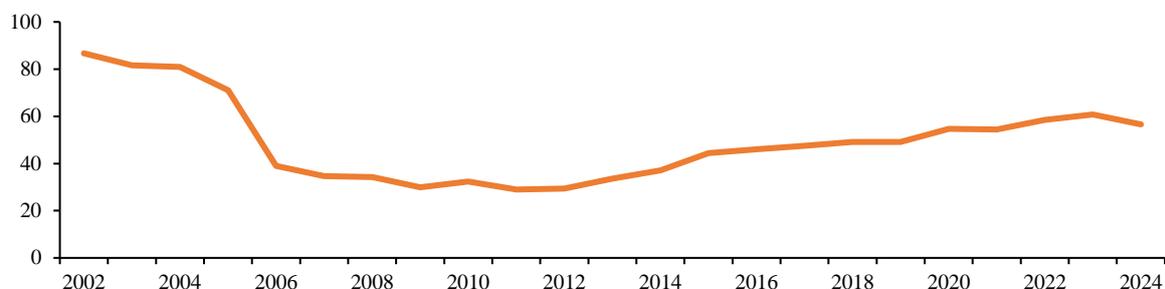
³² Organisation des Nations Unies, Bureau de la Conseillère spéciale pour l'Afrique, "Strengthening the developmental impact of remittances and diaspora finance in Africa: what is the role of international cooperation?", septembre 2022.

surendettement et 11 risquaient fortement de connaître le même sort³³. Tous ces pays africains, sauf deux, font partie des pays les moins avancés. L'encours total de la dette des pays les moins avancés d'Afrique a continué d'augmenter, pour atteindre 379 milliards de dollars en 2022, comme le montre la figure 29.

Figure 28

Ratio de la dette par rapport au produit intérieur brut dans les pays les moins avancés d'Afrique

(en pourcentage du produit intérieur brut)

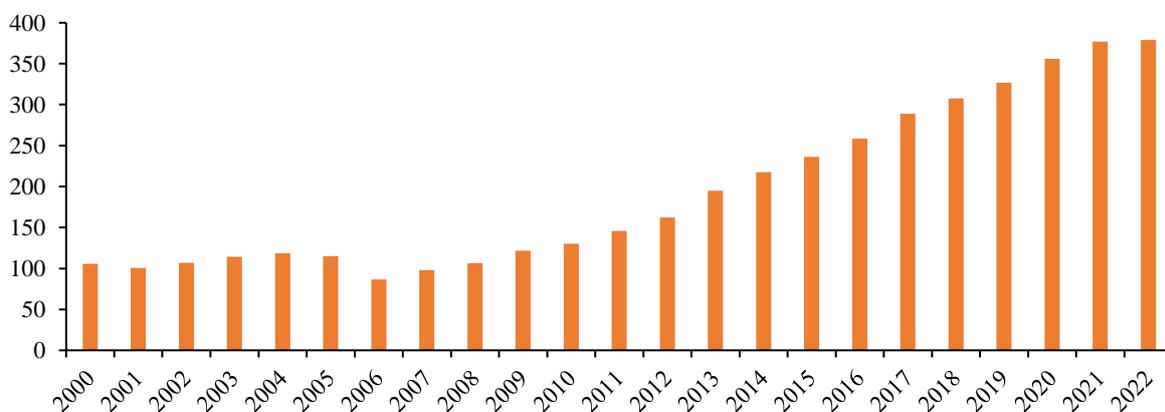


Source : Fonds monétaire international, bases de données utilisées pour les Perspectives de l'économie mondiale. Disponible à l'adresse www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/world-economic-outlook-databases#sort=%40imfdate%20descending (consultée le 26 septembre 2024).

Figure 29

Total de l'encours de la dette extérieure des pays les moins avancés d'Afrique

(en milliards de dollars des États-Unis au taux courant)



Source : Fonds monétaire international, bases de données utilisées pour les Perspectives de l'économie mondiale. Disponible à l'adresse www.imf.org/en/Publications/SPROLLS/world-economic-outlook-databases#sort=%40imfdate%20descending (consultée le 26 septembre 2024).

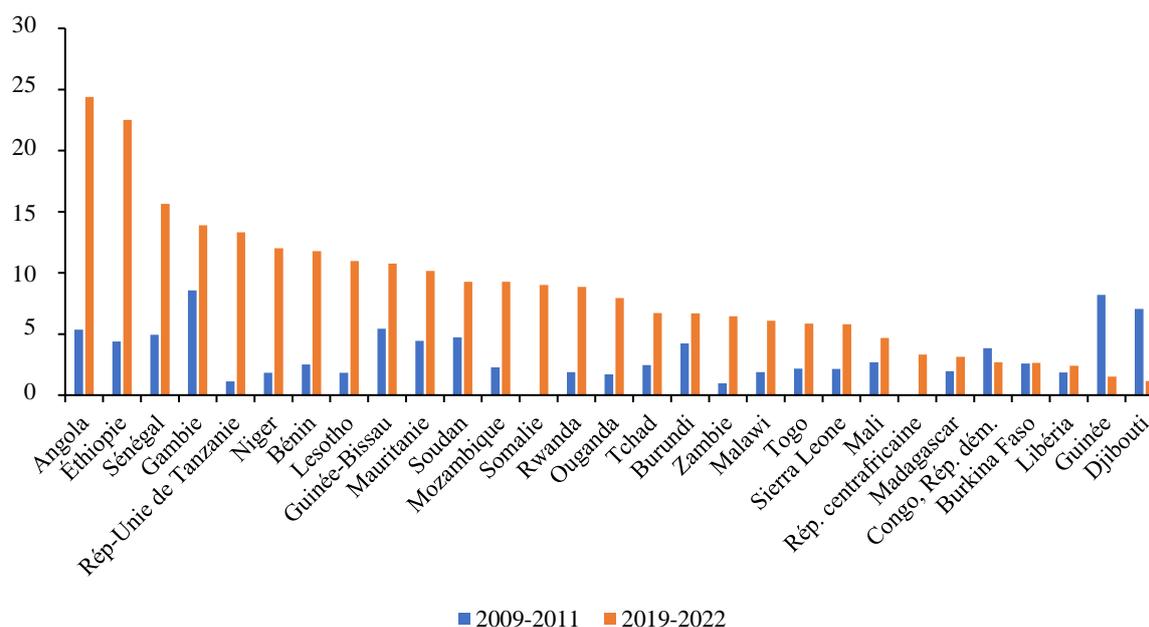
³³ Fonds monétaire international, "List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries", 31 octobre 2024.

40. Les pays ont à faire des arbitrages critiques entre le service de leur dette et la poursuite de leurs objectifs de développement. Les coûts du service de la dette des pays les moins avancés d’Afrique représentaient en 2022 la proportion effarante de 11,2 % du PIB³⁴. Ils ont nettement augmenté au cours de la dernière décennie, nonobstant des variations d’un pays à l’autre, comme il ressort de la figure 30. Avec des coûts du service de la dette supérieurs aux taux de croissance réels, les pays les moins avancés d’Afrique voient pour la plupart leur situation financière publique se dégrader.

Figure 30

Service de la dette publique et garantie par l’État pour les pays les moins avancés d’Afrique

(en pourcentage des exportations de biens et de services)



Source : Banque mondiale, International Debt Statistics. Disponible à l’adresse www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/ids (consultée le 26 septembre 2024).

Note : Les données 2009-2011 pour la République centrafricaine et la Somalie ne sont pas disponibles.

IV. Principaux enjeux et voie à suivre

A. Disponibilité des données

41. Bien que la disponibilité des données concernant les pays les moins avancés d’Afrique se soit accrue ces dernières années, il subsiste d’importantes lacunes. Les principales difficultés tiennent à une capacité limitée en matière de collecte, à des mises à jour irrégulières et à une qualité variable d’un pays à l’autre. Les pays les moins avancés d’Afrique doivent améliorer les sources de données traditionnelles, telles que les enquêtes et les dossiers administratifs, les intégrer aux données administratives et aux nouvelles sources de données,

³⁴ Banque mondiale, International Debt Statistics. Disponible à l’adresse www.worldbank.org/en/programs/debt-statistics/ids (consultée le 26 septembre 2024).

et redoubler d'efforts pour recueillir, analyser et diffuser des données de qualité.

B. Mise en œuvre, suivi et contrôle

42. Pour sortir de la catégorie des pays les moins avancés, les pays africains concernés doivent aligner leurs plans nationaux de développement sur le Programme d'action de Doha et les mettre en correspondance avec les budgets nationaux. Le cadre de financement national intégré contribue à rendre le Programme opérationnel en hiérarchisant les investissements et en tenant compte des objectifs de développement dans la budgétisation. La boîte à outils pour la planification intégrée et l'établissement de rapports appuie l'harmonisation des plans de développement nationaux avec les programmes internationaux et les budgets nationaux, fournit des tableaux de bord de financement et permet un suivi numérique des résultats. En outre, les pays les moins avancés auront besoin d'un accroissement du financement à des conditions favorables et d'une assistance technique, notamment par l'intermédiaire de plateformes numériques et de communautés de pratique, pour mettre en œuvre le Programme.

C. Voie à suivre

43. Afin de combler le déficit de financement des investissements dans les infrastructures et de développer le capital humain et physique, les pays africains doivent accélérer la mobilisation des ressources nationales en augmentant les ressources financières, en améliorant l'efficacité des dépenses, en exploitant les fonds de pension et les fonds souverains, en endiguant les flux financiers illicites, en réformant les systèmes fiscaux et en envisageant de nouveaux partenariats. Les décideurs devraient se concentrer sur les recettes fiscales novatrices, y compris celles provenant des paiements numériques, du secteur informel et des droits d'accise sur les produits nocifs. Il faut une réforme de la gouvernance financière mondiale pour appuyer la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, notamment en augmentant les ressources concessionnelles, en renforçant la capitalisation des banques multilatérales de développement, en réformant les droits de tirage spéciaux et en attribuant des notes de crédit équitables aux économies africaines. La gestion durable de la dette revêt un caractère indispensable pour combler le déficit de financement, et la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement devrait être mise à profit pour élaborer une approche unifiée à cet égard. Il est essentiel de continuer à soutenir les pays les moins avancés d'Afrique qui ont récemment été reclassés ou qui sont en voie de l'être, de manière à assurer leur résilience économique et sociale.

44. Pour renforcer leur résilience face aux chocs, les pays les moins avancés d'Afrique doivent améliorer leurs stratégies nationales et locales de réduction des risques de catastrophe et diversifier leurs économies, de manière à réduire autant que possible leur vulnérabilité aux crises extérieures. Il est tout aussi essentiel de mettre en place des systèmes de protection sociale robustes, à même d'apporter un soutien opportun et ciblé aux populations vulnérables pendant les périodes difficiles. Le renforcement de ces systèmes nécessite des investissements dans les structures de gouvernance nationales et locales, notamment en tirant parti des technologies numériques. L'aide internationale sous forme d'aide financière d'urgence et d'expertise technique sera cruciale pour avancer dans cette voie.

45. Pour accélérer la transformation structurelle, la création d'emplois et la participation à la chaîne de valeur mondiale, il faut impérativement promouvoir plus avant la croissance des revenus et les exportations des pays les moins avancés d'Afrique, tant dans la région qu'à l'échelle mondiale. La croissance des exportations est capitale pour moderniser les technologies, diversifier l'économie et créer des emplois décents. Cet effort demande un climat politique et social stable et sain, ainsi qu'une gestion économique efficace pour attirer l'IED. Le renforcement des capacités, opéré avec un solide appui international, sera crucial pour aider les pays les moins avancés d'Afrique à rehausser leurs capacités commerciales, à diversifier leur base d'exportation et à s'intégrer dans l'économie mondiale.
